

Consultation publique sur la révision du règlement (UE) n° 347/2013 concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes (règlement RTE-E)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

Règles de l'UE sur les réseaux transeuropéens d'énergie — règlement RTE-E

Le **pacte vert européen** confirme l'ambition de l'UE de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 et contient un large éventail de mesures dans différents domaines politiques qui devront être revues ou introduites pour atteindre cet objectif. Dans le secteur de l'énergie, l'un des principaux objectifs est de faire en sorte que notre infrastructure énergétique soit adaptée à la réalisation de la neutralité climatique. En ce sens, le pacte vert souligne l'importance des infrastructures intelligentes dans cette transition et identifie précisément la nécessité de réviser et de mettre à jour le cadre réglementaire de l'UE pour les infrastructures énergétiques, y compris le règlement (UE) n° [347/2013](#) concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes (le «**règlement RTE-E**»), afin d'assurer la cohérence avec l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. Dans le cadre de l'accord politique entre le Parlement européen et le Conseil sur le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** pour la période 2021-2027 — la partie du budget de l'UE qui finance des projets d'infrastructures transfrontières dans les domaines de l'énergie, des transports et des services numériques — il a déjà été convenu que la Commission devrait évaluer l'efficacité et la cohérence des politiques du règlement RTE-E. Cette révision du règlement RTE-E portera également sur la nouvelle ambition politique du pacte vert pour l'Europe, notamment en intégrant une augmentation significative des énergies renouvelables dans le système énergétique européen et en mettant en pratique le principe de primauté de l'efficacité énergétique. Plus d'informations à propos du pacte vert pour l'Europe sont disponibles sur le [site internet Europa](#).

Le règlement RTE-E établit des règles pour le développement et l'interopérabilité en temps utile des réseaux d'infrastructures énergétiques transfrontaliers [RTE-E] afin de réaliser les objectifs de la politique énergétique de l'UE. Son objectif principal est de mettre en œuvre en temps utile les projets d'intérêt commun («PIC») qui relient les marchés de l'énergie en Europe. L'interconnexion des marchés de l'énergie permet une meilleure intégration des sources d'énergie renouvelables, une meilleure sécurité d'approvisionnement et une concurrence accrue sur des marchés qui maintient les prix sous contrôle. Le règlement RTE-E définit les critères permettant d'établir les PIC nécessaires à la mise en œuvre des corridors et domaines prioritaires dans les catégories de l'électricité, du gaz, du pétrole, des réseaux intelligents et des réseaux de dioxyde de carbone.

Plus d'informations à propos du réseau RTE-E sont disponibles sur le [site internet Europa](#).

À QUOI SERT LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE?

La présente consultation publique s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de consultation plus large qui contribue au processus d'évaluation et d'analyse d'impact. Conformément aux règles de l'UE en matière d'amélioration de la réglementation, l'objectif de la consultation est de recueillir les points de vue des parties prenantes et des citoyens de l'UE sur le règlement RTE-E. Cette consultation publique vise à recueillir des contributions sur ce qui devrait être considéré comme corridors prioritaires et domaines thématiques prioritaires. En outre, le règlement RTE-E a été conçu pour contribuer à surmonter certains des principaux obstacles au développement d'une infrastructure énergétiques d'envergure européenne, tels que l'octroi des autorisations, tout en assurant de meilleures consultations publiques dans le cadre de ce processus. Les principales questions posées portent donc sur la mesure dans laquelle ces objectifs ont été atteints. Le résultat aidera à définir les objectifs politiques du règlement et les options sur la manière d'améliorer les lacunes actuelles.

Le présent questionnaire s'adresse aux citoyens et aux organisations (par exemple, les ONG, les autorités locales, les communautés locales, les entreprises et les associations sectorielles) qui n'ont aucune connaissance spécifique du règlement RTE-E.

Si vous avez des connaissances spécifiques du règlement RTE-E (par exemple, parce que vous travaillez pour une autorité compétente nationale ou une autorité réglementaire ou un GRT, un GRD, un promoteur de projet privé, un producteur d'énergie, une ONG avec des connaissances spécifiques dans cette matière) et que vous êtes familier des questions telles que les corridors et domaines thématiques prioritaires en matière d'infrastructures énergétiques, les critères de sélection des PIC, les incitants et les régimes réglementaires, vous êtes invité à remplir l'enquête ciblée ([disponible ici](#)) qui est organisée parallèlement à la présente enquête. [NB. Les professionnels peuvent répondre aux deux questionnaires.]

INFORMATIONS CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de cette consultation publique en ligne est structuré comme suit:

- Introduction: Cette partie vous demandera de fournir des informations vous concernant.
- Partie I: Pertinence et valeur ajoutée européenne (votre point de vue sur les besoins et les objectifs de l'Europe en matière d'infrastructures énergétiques)
- Partie II: La participation du public et la transparence (votre avis sur la manière dont les informations relatives aux projets d'infrastructures énergétiques devraient être partagées par les promoteurs de projets).

Répondre au questionnaire ne devrait pas vous prendre plus de 15 à 20 minutes.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

LES RÉSULTATS

La période de consultation durera 8 semaines. Une fois l'évaluation du règlement RTE-E terminée, un rapport de synthèse de toutes les activités de consultation sera publié.

VOTRE OPINION COMPTE VRAIMENT

Merci d'avance de prendre le temps de participer à cette consultation.

Informations vous concernant

* Langue de votre contribution

- allemand
- anglais

- bulgare
- croate
- danois
- espagnol
- estonien
- finnois
- français
- gaélique
- grec
- hongrois
- italien
- letton
- lituanien
- maltais
- néerlandais
- polonais
- portugais
- roumain
- slovaque
- slovène
- suédois
- tchèque

* Vous répondez en tant que:

- Établissement universitaire/institut de recherche
- Organisation sectorielle
- Société/organisation d'entreprises
- Organisation de consommateurs
- Citoyen de l'Union européenne
- Organisation de protection de l'environnement
- Ressortissant(e) d'un pays tiers
- Organisation non gouvernementale (ONG)
- Autorité publique
- Syndicat
- Autre

* Prénom

UPRIGAZ

* Nom

UPRIGAZ

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

uprigaz@uprigaz.com

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

UPRIGAZ représente les principaux opérateurs énergétiques privés opérant en France sur le marché du gaz et de l'électricité

* Taille de l'organisation

- Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- Grande entreprise (250 salariés ou plus)

Numéro d'inscription au registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Veillez vérifier si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

* Pays d'origine

Indiquez votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- | | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Afghanistan | <input type="radio"/> Estonie | <input type="radio"/> Kiribati | <input type="radio"/> République dominicaine |
| <input type="radio"/> Afrique du Sud | <input type="radio"/> Eswatini | <input type="radio"/> Kosovo | <input type="radio"/> Roumanie |
| <input type="radio"/> Albanie | <input type="radio"/> États-Unis | <input type="radio"/> Koweït | <input type="radio"/> Royaume-Uni |
| <input type="radio"/> Algérie | <input type="radio"/> Éthiopie | <input type="radio"/> Laos | <input type="radio"/> Russie |
| <input type="radio"/> Allemagne | <input type="radio"/> Fidji | <input type="radio"/> La Réunion | <input type="radio"/> Rwanda |
| <input type="radio"/> Andorre | <input type="radio"/> Finlande | <input type="radio"/> Lesotho | <input type="radio"/> Sahara occidental |

- Angola
- Anguilla
- Antarctique
- Antigua-et-Barbuda
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Aruba
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bahreïn
- Bangladesh
- Barbade
- Belgique
- Belize
- Bénin
- Bermudes
- Bhoutan
- Biélorussie
- France
- Gabon
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Gibraltar
- Grèce
- Grenade
- Groenland
- Guadeloupe
- Guam
- Guatemala
- Guernesey
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Guyana
- Guyane
- Haïti
- Honduras
- Lettonie
- Liban
- Liberia
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macao
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Martinique
- Maurice
- Mauritanie
- Mayotte
- Saint-Barthélemy
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Samoa
- Samoa américaines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Sint-Maarten
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie

- Bolivie
- Bonaire, Saint-Eustache et Saba
- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunei
- Bulgarie

- Burkina
- Burundi

- Cabo Verde
- Cambodge
- Cameroun
- Canada

- Chili

- Chine

- Chypre

- Cité du Vatican
- Clipperton

- Hong Kong
- Hongrie

- Île Bouvet
- Île Christmas
- Île de Man
- Île Norfolk
- Îles Åland

- Îles Caïmans
- Îles Cocos (Keeling)
- Îles Cook
- Îles Falkland
- Îles Féroé
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Îles Heard et McDonald
- Îles Mariannes du Nord
- Îles Marshall
- Îles mineures éloignées des États-Unis
- Îles Pitcairn

- Mexique
- Micronésie

- Moldavie

- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Montserrat

- Mozambique
- Myanmar /Birmanie
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua

- Niger

- Nigeria

- Niue

- Norvège

- Nouvelle-Calédonie

- Soudan
- Soudan du Sud

- Sri Lanka

- Suède
- Suisse
- Suriname
- Svalbard et Jan Mayen
- Syrie
- Tadjikistan

- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Tchéquie

- Terres australes et antarctiques françaises
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Territoires palestiniens
- Thaïlande

- Timor-Oriental

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="radio"/> Colombie | <input type="radio"/> Îles Salomon | <input type="radio"/> Nouvelle-Zélande | <input type="radio"/> Togo |
| <input type="radio"/> Comores | <input type="radio"/> Îles Turks-et-Caïcos | <input type="radio"/> Oman | <input type="radio"/> Tokélaou |
| <input type="radio"/> Congo | <input type="radio"/> Îles Vierges américaines | <input type="radio"/> Ouganda | <input type="radio"/> Tonga |
| <input type="radio"/> Corée du Nord | <input type="radio"/> Îles Vierges britanniques | <input type="radio"/> Ouzbékistan | <input type="radio"/> Trinité-et-Tobago |
| <input type="radio"/> Corée du Sud | <input type="radio"/> Inde | <input type="radio"/> Pakistan | <input type="radio"/> Tunisie |
| <input type="radio"/> Costa Rica | <input type="radio"/> Indonésie | <input type="radio"/> Palaos | <input type="radio"/> Turkménistan |
| <input type="radio"/> Côte-d'Ivoire | <input type="radio"/> Iran | <input type="radio"/> Panama | <input type="radio"/> Turquie |
| <input type="radio"/> Croatie | <input type="radio"/> Iraq | <input type="radio"/> Papouasie - Nouvelle-Guinée | <input type="radio"/> Tuvalu |
| <input type="radio"/> Cuba | <input type="radio"/> Irlande | <input type="radio"/> Paraguay | <input type="radio"/> Ukraine |
| <input type="radio"/> Curaçao | <input type="radio"/> Islande | <input type="radio"/> Pays-Bas | <input type="radio"/> Uruguay |
| <input type="radio"/> Danemark | <input type="radio"/> Israël | <input type="radio"/> Pérou | <input type="radio"/> Vanuatu |
| <input type="radio"/> Djibouti | <input type="radio"/> Italie | <input type="radio"/> Philippines | <input type="radio"/> Venezuela |
| <input type="radio"/> Dominique | <input type="radio"/> Jamaïque | <input type="radio"/> Pologne | <input type="radio"/> Viêt Nam |
| <input type="radio"/> Égypte | <input type="radio"/> Japon | <input type="radio"/> Polynésie française | <input type="radio"/> Wallis-et-Futuna |
| <input type="radio"/> El Salvador | <input type="radio"/> Jersey | <input type="radio"/> Porto Rico | <input type="radio"/> Yémen |
| <input type="radio"/> Émirats arabes unis | <input type="radio"/> Jordanie | <input type="radio"/> Portugal | <input type="radio"/> Zambie |
| <input type="radio"/> Équateur | <input type="radio"/> Kazakhstan | <input type="radio"/> Qatar | <input type="radio"/> Zimbabwe |
| <input type="radio"/> Érythrée | <input type="radio"/> Kenya | <input type="radio"/> République centrafricaine | |
| <input type="radio"/> Espagne | <input type="radio"/> Kirghizstan | <input type="radio"/> République démocratique du Congo | |

* Paramètres de confidentialité pour la publication

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

Mode anonyme

Seuls seront publiés la catégorie de répondants à laquelle vous appartenez, votre pays d'origine et votre contribution. Tous les autres renseignements personnels (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence) ne seront pas publiés.

Mode public

Vos renseignements personnels (nom, nom et taille de l'organisation, numéro d'inscription au registre de transparence, pays d'origine) seront publiés avec votre contribution.

J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#).

Partie I: Pertinence et valeur ajoutée européenne

Dans cette section, nous souhaiterions vous poser quelques questions concernant votre perception des besoins actuels et nouveaux des réseaux transeuropéens d'infrastructures énergétiques.

Comment jugez-vous l'importance des objectifs suivants pour les réseaux transeuropéens d'infrastructures énergétiques:

	Important	Important, dans une large mesure	Important, dans une faible mesure	Pas important	Je ne sais pas
* Un marché intégré de l'énergie compétitif et efficace	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Résilience accrue des infrastructures énergétiques face aux défaillances techniques, aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, aux effets néfastes du changement climatique et aux menaces qui pèsent sur leur sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Autonomisation des consommateurs — prendre en compte les intérêts des consommateurs dans les décisions relatives aux infrastructures énergétiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Approvisionnement, sources et voies d'approvisionnement énergétiques de l'UE sûrs et diversifiés	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Intégration des sources d'énergie renouvelables dans le réseau	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Accroître les interconnexions transfrontalières et approfondir la coopération régionale pour transporter l'énergie produite à partir de sources renouvelables là où elle est le plus nécessaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Donner la priorité à l'efficacité énergétique (mettre en pratique le principe de la «primauté de l'efficacité énergétique»)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Atteindre les objectifs de décarbonation de l'UE pour 2030 et 2050, y compris la neutralité climatique dans le cadre du pacte vert pour l'Europe	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Numérisation accrue des infrastructures énergétiques (par exemple, les réseaux intelligents)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Intégration du système énergétique et couplage sectoriel (intégration des différents secteurs énergétiques et au-delà)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Parmi les catégories d'infrastructures suivantes, lesquelles estimez-vous pertinentes pour le cadre réglementaire relatif aux réseaux transeuropéens d'énergie:

	Pertinente	Pertinente, dans une large mesure	Pertinente, dans une faible mesure	Pas pertinente	Je ne sais pas
* Infrastructures électriques (lignes de transport et stockage)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Réseaux pour les énergies renouvelables en mer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Réseaux électriques intelligents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Réseaux de gaz intelligents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Infrastructures pour le gaz naturel (gazoducs et stockage)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Terminaux pour le gaz naturel liquéfié (GNL)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Réseaux dédiés à l'hydrogène (H2)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Infrastructures pour l'intégration de gaz renouvelables et neutres en carbone	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Installations «power to gas»	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Réseaux CO2 (pour le transport du CO2)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Stockage géologique du CO2	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez connaissance d'autres catégories d'infrastructures énergétiques émergentes, que vous jugez pertinentes pour le cadre réglementaire relatif aux réseaux transeuropéens d'énergie, veuillez les décrire ci-dessous:

Quelles caractéristiques considérez-vous comme les plus importantes pour un projet d'intérêt commun (PIC) dans le cadre du réseau transeuropéen d'énergie?

	Important	Important, dans une large mesure	Important, dans une faible mesure	Pas important	Je ne sais pas
* Intégration des sources d'énergie renouvelables dans le réseau	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Sécurité d'approvisionnement	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Intégration du marché (par exemple pour améliorer les infrastructures et accroître la flexibilité du système)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Renforcer la concurrence sur le marché	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Innovation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Contribution à l'amélioration de l'efficacité énergétique du système énergétique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Mise en œuvre respectueuse de l'environnement, c'est-à-dire respect des réglementations applicables, en particulier dans le domaine de l'évaluation des incidences sur l'environnement, de la protection de l'eau, de la conservation de la nature et de la qualité de l'air	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Génération d'avantages directs pour les communautés locales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: Le développement des réseaux transeuropéens d'énergie ne peut pas être réalisé de manière suffisante par les seuls États membres et peut donc être mieux réalisé par la coordination au niveau de l'UE?

- Totalemment d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Estimez-vous que la révision du règlement RTE-E peut apporter une contribution importante à la reprise économique en Europe grâce à une transition écologique en réponse à la crise COVID-19?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Partie II: Participation du public et transparence

Vous trouverez ci-dessous des questions concernant la participation du public et des communautés locales à la procédure d'octroi des autorisations pour les projets d'intérêt commun (PIC) et la transparence des PIC.

Malgré l'existence de procédures et de normes établies relatives à la participation du public aux procédures décisionnelles en matière d'environnement, le règlement RTE-E dispose que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir l'usage des normes les plus élevées possible en matière de transparence et de participation du public pour toutes les questions pertinentes liées à la procédure d'octroi des autorisations pour les projets d'intérêt commun. Le renforcement de la participation du public figure parmi les principaux objectifs du règlement. En vertu des règles actuelles, la consultation publique vise à informer les parties prenantes concernées (les autorités nationales, régionales et locales concernées, les propriétaires fonciers et les citoyens vivant à proximité du projet, le grand public et leurs associations,

organisations ou groupes) au sujet du projet à un stade précoce, afin de déterminer la localisation ou la trajectoire la plus adaptée et d'aborder toutes les questions pertinentes dans la candidature du projet.

Avez-vous connaissance de projets d'intérêt commun (PIC) en Europe?

- Oui, je connais un ou plusieurs PIC.
- Oui, je sais qu'il existe des PIC, mais je n'en connais aucun détail.
- Non

Veillez indiquer les PIC que vous connaissez.

MIDAT - STEP - NSI West Gaz - Northern Lights

Savez-vous qu'il existe un processus de participation du public en ce qui concerne les PIC?

- Oui, je connais la procédure et ses spécificités
- Oui, je sais qu'il existe une procédure, mais je ne sais pas comment elle est mise en œuvre pratiquement
- Non

Avez-vous participé à un processus de participation du public en ce qui concerne un PIC?

	Oui, une fois	Oui, à plusieurs reprises	Non, jamais	Je ne sais pas
* Avez-vous visité le site web d'un PIC?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Avez-vous vu la notice d'un PIC?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Avez-vous participé à des réunions consacrées à un PIC?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Avez-vous fourni un retour d'information sur un PIC au cours d'une phase de consultation?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Estimez-vous que le processus de participation du public est utile?

- Oui
- Dans une large mesure
- Dans une faible mesure
- Non
- Je ne sais pas

Veillez expliquer votre réponse

Le public n'a pas forcément une vision globale et les procédures de consultation ralentissent la procédure et en majore le coût.

Si vous n'avez jamais participé au processus de participation du public d'un PIC, veuillez indiquer pourquoi.

- Je n'avais pas connaissance de la notion de PIC.
- Je n'avais pas connaissance de la possibilité de participer au processus de consultation publique.
- Je n'étais pas intéressé(e) par le sujet.
- Le niveau de technicité des informations publiées (par exemple sur le site web ou la notice du projet) était trop compliqué pour me permettre de fournir un retour d'information utile.
- Je ne pensais pas que mon retour d'information serait pris en compte.
- Autres motifs

Comment évalueriez-vous l'utilité des canaux de communication suivants pour la fourniture et l'échange d'informations sur les PIC:

	Très utile	Utile dans une large mesure	Utile dans une faible mesure	Pas utile	Je ne sais pas
* Site web du projet (avec des informations telles qu'un calendrier de mise en œuvre détaillé, un lien vers le manuel des procédures de participation du public, un résumé non technique et régulièrement mis à jour, la planification de la consultation publique, les coordonnées)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Notice d'information (jusqu'à 15 pages, donnant, de manière claire et concise, une vue d'ensemble de l'objectif et du calendrier préliminaire du projet, le plan national d'aménagement du réseau, les itinéraires de substitution envisagés, les incidences attendues, y compris de nature transfrontalière, et les mesures d'atténuation possibles)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Réunions pour examiner le projet d'intérêt commun	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fourniture d'informations par écrit (du promoteur du projet au public et vice-versa)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous des suggestions d'autres outils de communication utiles qui pourraient être créés au niveau local, national et/ou européen?

Conformément aux exigences du règlement RTE-E, la Commission a mis en place une plateforme pour la transparence des infrastructures, facilement accessible au grand public, y compris sur l'internet, dans le but de fournir des informations sur les PIC en cours de manière ouverte, transparente et interactive.

Connaissez-vous la carte interactive des PIC sur la plateforme en matière de transparence?

- Oui
- Oui, dans une large mesure
- Oui, dans une faible mesure
- Non

Comment décririez-vous la [carte interactive des PIC sur la plateforme en matière de transparence](#), qui inclut les informations géographiques, le plan de mise en œuvre, le montant du soutien financier de l'UE et les bénéfices que chaque projet apporte aux niveaux national et local?

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une faible mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
* Complète	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* À jour	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Rédigée dans une langue simple	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Facile à parcourir	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veuillez expliquer votre (vos) réponse(s) à la question ci-dessus sur la carte interactive des PIC.

Avez-vous constaté une amélioration de la transparence du processus de planification et de construction des PIC par rapport à d'autres projets d'infrastructures énergétiques?

- Oui
- Dans une large mesure
- Dans une faible mesure

- Non
- Je ne sais pas

Veillez indiquer toute autre recommandation susceptible de renforcer la participation du public à la planification et à la construction de projets d'infrastructures énergétiques du RTE-E.

Téléchargement de documents et commentaires finaux

Si vous avez d'autres commentaires, n'hésitez pas à télécharger un document concis. La taille du fichier ne peut pas dépasser 1 Mo.

Le document téléchargé sera publié avec votre réponse au questionnaire, qui est la contribution essentielle à cette consultation publique ouverte. Le document est facultatif et sert de référence additionnelle pour mieux faire comprendre votre point de vue.

Veillez charger votre fichier.

La taille du fichier ne peut pas dépasser 1 Mo.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Si vous souhaitez ajouter des informations complémentaires - dans le contexte de ce questionnaire - vous pouvez le faire ici.

750 caractère(s) maximum

Nous vous remercions d'avoir pris le temps et fait l'effort de répondre à ce questionnaire.

Contact

ener-b1-projects@ec.europa.eu

